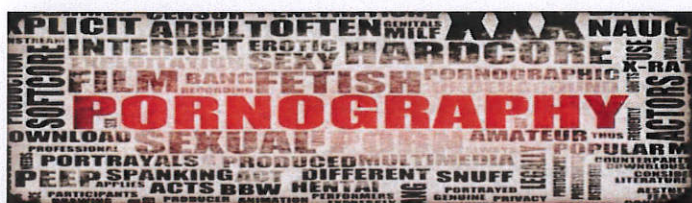


Addiction au SEXE Addiction aux OPIOÏDES

Des dépendances pas comme les autres ...



Addiction sexuelle Trouble hypersexualité

Dr Laurent KARILA
Département de Psychiatrie et d'Addictologie
Hôpital Paul Brousse – AHPH-Inserm U1000
SOS Addictions



Le Lundi 19 Novembre 2018

à 19h45*

A la Brasserie Excelsior

50 rue Henri Poincaré, 54000 Nancy

***Un buffet d'accueil sera servi de 19h45 à 20h30**

Programme de la réunion



**Sous la présidence
du Dr Isabelle CARAYON**

Algologue

**Cabinet de prise en charge de la douleur. Luneville
Quelle place pour les Opioides faibles & forts ?**

Présentation des Laboratoires ETHYPHARM



**Traitement de la douleur
et risque d'addiction
Stéphane Robinet**

Pharmacien, président de l'association Pharm'addict



Addiction sexuelle et hypersexualité

Dr Laurent Karila

**Praticien Hospitalier au Centre de Traitement des Addictions,
Hôpital Paul BROUSSE AP-HP Université Paris Sud-11**

**En raison du nombre important de participants
Merci de confirmer rapidement votre présence avant le 15/11/2018**

06.71.93.89.36

biscotti.anais@ethypharm.com

Les Laboratoires Ethypharm rendront publique l'existence de la présente convention et des avantages (seuls sont concernés les avantages dont le montant est supérieur ou égal à 10 euros TTC) procurés aux Professionnels de Santé en application des articles L.1453-1 et R.1453-2 et suivants du Code de la Santé Publique. Par ailleurs, en vertu du décret n°2013-414 du 21 mai 2013, certaines de vos données personnelles seront publiées par les Laboratoires Ethypharm sur le site unique public (<https://www.transparence.sante.gouv.fr>) pour les besoins de transparence. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le Professionnel de Santé bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Ce droit peut être exercé par l'envoi d'un e-mail à l'adresse transparence.labe@ethypharm.com. S'agissant d'une obligation légale mise à la charge des Laboratoires Ethypharm, le Professionnel de Santé ne pourra s'opposer au traitement des données à caractère personnel, ni à la publication des informations le concernant en application de l'article L-1453-1 du CSP. Votre Attaché(e) Scientifique Régional(e) est à votre disposition pour vous présenter les règles de déontologie suivies par les Laboratoires Ethypharm et pour répondre à vos questions. Janvier 2017.